



MAI 2026

Le bulletin d'information de la CFE-CGC Naval Group

La transparence des rémunérations : A quoi faut-il s'attendre ?



Animée par l'objectif de réduire les écarts de salaires entre les femmes et les hommes, la médiatique directive européenne sur la transparence salariale et son application en France à partir de juin 2026 promettent de faire bouger les lignes dans les entreprises.

Les obligations faites à l'employeur s'appliquent en premier lieu au recrutement. Toute offre d'emploi devra mentionner le salaire proposé (ou au moins une fourchette). Les salariés auront un droit à l'information sur les critères de fixation de la rémunération (niveaux et progression) et sur la rémunération moyenne des salariés occupant des postes équivalents. **Cela ne signifie pas que l'on va connaître le salaire de son collègue** mais que les entreprises vont devoir communiquer chaque année sur les politiques de rémunération et d'évolution professionnelle, sur les processus de fixation des augmentations et la progression des rémunérations. Pour aller plus loin, découvrez [la vidéo de « L'injuste prix »](#).



Le travail en questions :

Les relations amoureuses au travail.

En France, on ne peut pas interdire l'amour au travail, mais il faut rester vigilant.

L'équilibre se trouve entre vie privée respectée... et intérêt collectif de l'entreprise.

Cliquez [ICI](#)



Bon à savoir !

- Les **absences pour maladie ordinaire** sont neutralisées dans le calcul du montant d'intéressement ; ce qui n'est pas le cas pour la participation.
- La prime liée à la **médaille d'honneur du travail** sera imposable à compter de 2027.
- Depuis le 1er mars : saisir les **prud'hommes nécessitera** une contribution de 50 € (hors frais d'avocat(e)).
- Un **congé supplémentaire de naissance (pouvant aller de 1 à 2 mois)**, venant compléter les congés existants de maternité, de paternité et d'accueil de l'enfant ainsi que d'adoption entrera en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2026.
- **Compte personnel de formation** : le montant du reste à charge passe à 150€ (vs 103,20€)

Tradition maritime

Pourquoi les bateaux militaires sont gris ?

Les navires de guerre sont peints en gris parce que cela assure furtivité et camouflage, réduit la détection visuelle, nécessite moins d'entretien et honore une longue tradition militaire. C'est la couleur de la force silencieuse, cachant la puissance juste sous la surface...



L'agenda social de mai 2026

- 6 mai : CSSCT Centrale
- 12 mai : CSE
- 19 mai : Commission centrale de suivi PSE Bagneux
- 21 mai : Commission économique locale
- 21 mai : heure d'information syndicale « médailles du travail »
- 27 mai : Conseil d'Administration
- 28 mai : Négociation centrale GEPPMM

LES COULISSES DE L'ACTION SYNDICALE

Ecoutez notre série en podcasts



Scannez ou cliquez !

Notre ADN, vous représenter, vous informer, vous défendre !

Vous partagez nos valeurs ? Vous aimez nos publications ? Vous souhaitez être acteur de la vie de votre entreprise ?

Osez l'aventure syndicale, adhérez à la CFE-CGC !

Retrouvez nous sur : <https://cfecgc-naval.fr/>



J'adhère





Les coulisses de l'Action Syndicale

Episode 4 : « Les élections professionnelles : pourquoi votre voix compte? »

L'alliance des Gardiens du Quotidien

Dans l'entreprise, il n'y a peut être pas de vaisseau spatial ni de pierre d'infinité, mais il y a des enjeux tout aussi cruciaux:

- Votre rémunération,
- Vos droits,
- Votre équilibre vie pro/vie perso,
- Votre avenir.

Pour défendre tout ça, il existe une équipe: la CFE-CGC. Sans costume moultant, mais avec des convictions bien trempées.

Les élections professionnelles, ce n'est pas juste une formalité ou un mail qu'on zappe entre deux réunions Tixeo. C'est un moment clé où vous avez le pouvoir de choisir celles et ceux qui vont représenter vos intérêts. Ce sont vos Gardiens du Quotidien.

Ils ne se battent pas contre Thanos, mais contre: l'injustice, l'opacité et l'oubli des personnels dans les grandes décisions.

Chaque voix exprimée, c'est comme charger les batteries d'un exosquelette collectif. Plus vous êtes nombreux à voter, plus vos représentants CFE-CGC peuvent : peser dans les négociations, faire bouger les lignes, défendre ce qui vous tient à cœur.

Pas besoin de fusil à plasma ou de raton laveur qui parle (même si, avouons le, ce serait stylé).

Vos représentants, c'est un peu comme les Gardiens de la Galaxie: différents, imparfaits, mais soudés par une mission : vous défendre.

Comment vos Gardiens passent de l'écoute à l'action?

Ils vous écoutent : au détour d'un café, d'un message, d'un sondage ou d'une simple rencontre.

Ils agissent : salaires, formation, équilibre vie pro, vie perso, environnement, sécurité, qualité de vie au travail ... rien ne passe entre les mailles du filet.

Ils informent : droits oubliés, congés méconnus, primes non versées ... vos élus vous rendent votre pouvoir.

Pourquoi voter?

Chaque bulletin glissé dans l'urne, c'est un levier activé;

Un mal être transformé en plan d'action,

Une injustice corrigée,

Un besoin individuel devenu accord collectif.

Voter, ce n'est pas juste soutenir une équipe, c'est décider du type de protections, d'avancées, d'écoute que vous voulez pour les années à venir.

Et si aujourd'hui tout va bien pour vous tant mieux! Mais demain? Une réorganisation, une nouvelle politique RH, un PSE ...

Dans ces moments là, mieux vaut un équipage solide que dériver seul dans l'espace intersidéral des procédures.

Ensemble, construisons l'entreprise de demain.

Sans vaisseau spatial mais avec détermination, sans super pouvoir mais avec une force collective.

Bientôt, cela sera à vous de jouer !

Le jour J approche : vous enfilerez votre casque, deviendrez les héros de cette histoire.

S'abstenir, c'est laisser d'autres piloter à votre place. Voter, c'est rejoindre l'équipe. Pas besoin d'armure, juste d'un bulletin.

Votez CFE-CGC « Naval Groot » . Parce qu'on n'a peut-être pas de super-pouvoirs... Mais on veille sur vous

Notre ADN, vous représenter, vous informer, vous défendre !

Vous partagez nos valeurs ? Vous aimez nos publications ? Vous souhaitez être acteur de la vie de votre entreprise ?

Osez l'aventure syndicale, adhérez à la CFE-CGC !

Retrouvez nous sur : <https://cfecgc-naval.fr/>



J'adhère

